

Le frelon asiatique, une espèce invasive

Depuis quelques années, le frelon asiatique à fait son apparition dans nos régions. Il se propage rapidement au détriment d'espèces locales et présente un risque pour la biodiversité. Que peut-on faire individuellement pour diminuer sa propagation ?



Le frelon asiatique, une espèce invasive

Le frelon asiatique est une espèce diurne. Il se nourrit d'abeilles, de guêpes et d'une grande variété d'insectes et d'araignées. C'est l'ennemi numéro un des ruchers : les frelons peuvent parfois être 15 ou 20 autour d'une ruche pour prélever les abeilles adultes.

Comment le reconnaître ?



- La couleur : Le frelon européen est un insecte à pattes marron et un thorax marron-jaune. L'asiatique a des pattes jaunes et un thorax plus noir.
- La taille : Le frelon asiatique est plus petit : 17 à 26 mm contre 19 à 30 mm pour l'europpéen.
- Le nid : Le nid du frelon a une grande ouverture vers le bas tandis que celui de l'asiatique possède une ouverture sur le coté.

Le cycle des frelons asiatiques

De décembre à février, la reine hiverne dans le sol tandis que les ouvrières, les mâles et les larves meurent.

De février à avril, la reine fonde un premier nid avec quelques larves qui donneront 1 mois après, des ouvrières.

Ces ouvrières vont ensuite construire le nid et entretenir la colonie pendant que la reine se consacrera pour le reste de sa vie à pondre. La taille du nid augmentera considérablement jusqu'au début de **l'automne**.

A cette époque, la reine meurt et les femelles fécondées iront hiverner pour fonder à leur tour une nouvelle colonie dès le printemps.

Les nids de frelons asiatiques

Les nids de frelons peuvent être :

- primaires : 4 à 10 cm pour une dizaine d'individus
- secondaires : jusque 1m de diamètre pour 3000 à 5000 individus

Ces derniers sont impressionnants et peuvent faire peur. **Comment réagir si vous en trouvez un ?**

Si vous le découvrez **entre novembre et janvier**, pas de panique, le nid est vide. Il sera mangé par les oiseaux. Les frelons ne le réutiliseront pas l'année suivante et il n'est donc pas nécessaire de les détruire.

Si vous le découvrez entre **mai et octobre**, soyez prudent et n'intervenez pas seul. Vous pouvez photographier le nid et l'envoyer au référent de votre secteur identifié sur le site internet de Fredon Île-de-France.

Vous serez accompagné par ce référent pour trouver une entreprise chartée qui assurera la destruction du nid.

La destruction des nids sur la période estivale est essentielle car permettra de détruire les futures fondatrices. Cependant, les pièges faits-maison peuvent être nocifs car attraperont d'autres espèces. Cela peut donc nuire à la biodiversité.

Infos pratiques

En cas de piqûre :

- désinfectez
- mettez de la glace
- si elle est sur la main, enlevez bagues et bracelets
- en cas de piqûres multiples ou douleurs, appelez le 15

Liens utiles

[FREDON Île-de-France](#)